



COMMUNE DE WATTWILLER

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE WATTWILLER DE LA SEANCE DU 4 DECEMBRE 2017

Sous la présidence de Madame Stéphanie BLASER, 1^{ère} adjointe au Maire

Présents : Christine MACCORIN, Jean-Pierre TALAMONA, Christian SARLIN, Adjoint
Corine SOEHNLEN, Maurice BUSCHE, Noëlle TITTEL, Conseillers Municipaux Délégués
Claudine WACH, Jean SCHOEPF, Sylvie KORB, Monique FONTAINE, Raymond SIEFFERT Gaspard
FERNANDES DE AZEVEDO, Bernadette BRENDER-HERT, Pierre BARMES, Olivier ROGEON,
Sandrine RISACHER

Ont donné procuration : Muriel MORITZ à Stéphanie BLASER

L'an deux mille DIX SEPT, le 4 décembre à 20 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Wattwiller se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par la 1^{ère} adjointe, conformément à l'article L.2122-8 du CGCT.

Cette convocation fait suite à la démission en date du 27 novembre 2017 du maire, Raphaël SCHELLENBERGER, acceptée le 29 novembre 2017 par le préfet du Haut-Rhin.

Auditeurs : 24

Point 1 : Ouverture de séance

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme Stéphanie BLASER, 1^{ère} adjointe au maire.

Discours de Mme la 1^{ère} adjointe, Stéphanie BLASER

« Merci aux membres du Conseil Municipal et à l'ensemble de l'auditoire pour votre présence. Vous le savez tous, notre principal point de ce soir, est l'élection du nouveau Maire de Wattwiller. Avant de procéder au déroulement de ce Conseil Municipal Extraordinaire, je voudrais dire quelques mots au nom de l'équipe municipale. Pour cela, je vais directement m'adresser à Raphaël. Voilà près de 4 ans, tu es venu sonner à nos portes pour nous embarquer dans cette aventure municipale dont nous ignorions tous les codes. Rapidement, cette équipe a trouvé un équilibre et une dynamique notamment grâce à ton écoute, ta compréhension, tes connaissances au niveau des collectivités territoriales et bien entendu au travail de chacun d'entre nous. Et puis, en ce début d'année, tu nous annonce ta candidature aux élections législatives. On peut le dire, ça a été un choc pour la plupart d'entre nous. Mais il était évident que nous croyions en toi et en tes capacités à remplir cette mission. Les citoyens de notre circonscription ont décidé de te faire confiance, et ils ont eu raison. Cependant, nous, nous perdons notre Maire. Même si tu gardes ta place au sein du Conseil Municipal et que, sans nul doute tu nous feras encore profiter de tes connaissances, c'est avec une certaine émotion que nous tournons cette page. Donc avant de la tourner définitivement, nous souhaitons te remercier. Merci pour ton honnêteté, la passion qui t'anime et ce, pour l'intérêt de nos habitants, et la confiance que tu nous as accordé tout au long de ces quelques années. Tu es une personne engagée pour notre territoire et tu as à cœur de bien faire et faire juste.

Que ces qualités restent intactes pour la suite de ta vie politique et tu feras notre fierté et probablement celle des wattwillerois.

Tu as placé la barre haute pour ton successeur, qui arrive plus vite que prévu d'ailleurs!

Mais avec le soutien et la cohésion de notre équipe, nous sommes convaincus que notre nouveau Maire saura relever le défi.

Merci pour votre attention et je passe maintenant la parole à Jean SCHOEPF, Président de séance pour la suite de ce Conseil Municipal.

Point 2 : Formation du bureau

M. Jean SCHOEPF, le plus âgé des membres du conseil, a pris ensuite la présidence.

Le conseil a choisi pour secrétaire Raphaël SCHELLENBERGER, benjamin de l'assemblée et Bernadette BRENDER-HERT et Raymond SIEFFERT comme assesseurs.

Point 3 : Election du Maire

Conformément aux dispositions prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales, le Président a invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire.

M. le Président demande : « *Qui souhaite se porter candidat au poste de Maire ?* »

M. Maurice BUSCHE est candidat au poste de Maire.

M. le Président demande : « *Est-ce qu'il y a d'autres candidats ?* »

N'ayant pas eu de réponse, la Président procède aux opérations de vote où chaque conseiller municipal est amené à aller déposer son enveloppe dans l'urne mise à disposition à cet effet.

Premier tour de scrutin :

Chaque conseiller municipal a remis fermé, son bulletin de vote dans l'urne mise à disposition.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	19
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	0
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés	19
Majorité absolue	10
A obtenuM. Maurice BUSCHE.....	13
Bulletins blancs	6

M. Maurice BUSCHE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Discours du Maire démissionnaire, M. le Député Raphaël SCHELLENBERGER

*« Monsieur le Maire, Cher Maurice,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, Chers collègues,
Chères Wattwilleroises,
Chers Wattwillerois,*

Merci de me permettre de m'adresser à vous dans ces circonstances un peu particulières.

Je tiens d'abord à féliciter notre nouveau Maire, Monsieur Maurice BUSCHE pour son élection. L'unanimité qui a été celle de ton élection est faite sur ton engagement sans faille, sérieux, technique et cohérent au service de notre commune qui fait sens dans la façon que nous avons eu de concevoir ensemble notre engagement. Sincèrement félicitations ! J'y reviendrai.

Voilà 3 ans et 8 mois, les wattwillerois ont choisi un nouveau conseil municipal. Vous m'avez alors accordé votre confiance pour conduire la destinée de notre commune. Ces près de 4 ans ont été magnifiques. A la fois dure et exigeants mais quelques sourires au quotidien ont rendu cette tâche tellement stimulante. Je tiens à vous remercier toutes et tous, individuellement et collectivement pour votre engagement dans le fonctionnement de notre assemblée et de notre village.

*Remercier **Stéphanie** et **Noëlle** d'abord, qui ont été les chevilles ouvrières du plaisir à partager ensemble. Car un village ce sont d'abord des espaces de rencontre, des moments, des joies, parfois des peines, collectivement partagé ce qui le rend belles. Vous avez été sans faille au service de l'animation de notre commune et à l'écoute des plus fragiles. Avec vous **Claudine**, **Monique** et **Raymond** vous n'avez manqué aucune occasion d'être à l'écoute des wattwillerois, Merci !*

*Remercier **Christine**, qui a fait de la priorité que nous avons porté pour la jeunesse et les écoles une réalité. Nous n'avons pas négligé nos efforts pour l'attractivité de nos classes, de notre périscolaire et pour que les jeunes de notre village se sentent appartenir à une communauté. C'est aujourd'hui une réalité dont la perception va encore s'amplifier dans les prochains mois.*

*Remercier **Christian** et **Maurice** qui avez coordonné le fonctionnement au quotidien de notre équipe technique et de nos projets d'infrastructures. Ce sont des tâches parfois ingrates, elles sont celles que personne ne voit quand ça marche mais pour lesquelles tout le monde râle quand l'outil est enrayé. Je sais que vous avez pu compter sur **Jeannot** et **Pierre** dans cette tâche, et je ne doute pas d'ailleurs de votre engagement sincère au service des wattwillerois.*

*Remercier **Corine**, à ta manière discrète mais oh combien efficace, tu nous as souvent ramené sur terre et su recentrer nos préoccupations tout en mettant toute tes convictions à informer au mieux nos concitoyens et à améliorer et embellir notre cadre de vie.*

Remercier Jean-Pierre, et ta capacité d'analyse et de recul sur de nombreux sujets. La cohérence de notre projet et de nos décisions viennent de cela. Et dans des tâches éminemment concrètes tu a su faire preuve du recul nécessaire pour apporter une vraie plus-value à notre village !

*Vous remerciez aussi pour les nombreux débats que nous avons eus, dans cette salle de conseil municipal ou dans différentes réunions. Je pense en particulier à **Gaspard**, **Sylvie**, **Bernadette** ou **Olivier**. La décision publique, même municipale, est le fruit d'un travail collectif. J'ai le sentiment que grâce à nos échanges, à la différence de nos points de vue, à la diversité de nos personnalités, nous avons su améliorer les décisions importantes que nous avons été amenés à prendre.*

*Je souhaite également remercier **Matthieu**, qui bien qu'il ait choisi d'orienter ses engagements vers d'autres horizon, a apporté un éclairage précieux à nos décisions et une sensibilité toute utile à l'avancée de notre village. Sa vision et ses compétences ont été précieuses.*

Enfin je tiens à remercier les services municipaux et à leur tête Ludovic. Nous avons la chance, à Wattwiller de pouvoir compter sur des collaborateurs administratifs, techniques et éducatifs d'un engagement sincère. Chacun d'eux fait son travail avec la conviction de rendre service aux habitants. C'est précieux, je souhaite qu'ils en soient remerciés !

Pendant 3 ans et 8 mois, j'ai eu la chance d'être à la tête d'une équipe formidable, et à l'extérieur j'ai toujours eu énormément de fierté de dire à quel point le travail au sein de ce conseil municipal a été agréable. La diversité de vos compétences, de vos parcours personnels, de vos points de vue ont été notre richesse. Grâce à cela nous avons pris des décisions qui, si toutes ne sont pas encore très concrètes, sauront préparer dans les prochains mois et les prochaines années l'avenir de notre village dans un territoire et un monde qui ne cessent de bouger.

Car c'est là notre rôle, celui de transmettre dans le monde actuel ce qui a fait l'identité de notre village. C'est là aussi la difficulté... expliquer aujourd'hui que nos convictions font le lien entre aujourd'hui et demain.

Cette tâche est noble et collective.

Mais elle est aussi d'une grande responsabilité et parfois difficile.

Elle est difficile notamment quand certaines intentions ne sont pas sincères ou que la sincérité des wattwillerois qui aiment leur village peut être manipulée par des intentions clivantes au bénéfice d'ambitions personnelles.

Durant 3 ans et 8 mois, nous avons toujours été à l'écoute de chacun, sans donner raison à tous, mais en adaptant la cohérence de nos propositions aux besoins du plus grand nombre et à l'intérêt général. Celui qu'il ne faut jamais perdre de vue.

Cet intérêt général, personnellement, je l'ai poursuivi avec 2 sentiments qui ne m'ont jamais quitté. Les convictions sincères, et le doute.

Les convictions ce sont celles qui pour moi font wattwiller.

La première conviction c'est celle que nous ne sommes pas seuls à agir pour la commune au sein du conseil municipal. Il y a des associations, des personnalités engagées, des entreprises qui contribuent tous à notre réussite collective.

Ma conviction c'est la confiance. Dans ma façon de faire, de coordonner, de proposer j'ai toujours placé au centre de ma méthode la confiance ! Je ne suis pas de ceux qui se mêlent de tout et tout le temps, je suis de ceux qui font confiance à une équipe pour avancer... Même si cette posture n'est pas toujours comprise elle est la seule qui mobilise !

C'est ensuite la conviction de porter un projet d'ensemble et cohérent qui vise à faire que wattwiller fasse village. C'est donner la priorité à la transmission aux générations futures de ce qui a fait notre village et prendre soin des aînés pour qu'ils transmettent leur histoire à ceux qui viennent.

C'est la conviction que les institutions, politiques, sociales, géographiques, urbanistiques font aussi en partie les gens. Qu'en aménagement des espaces on peut faciliter les rencontres, les échanges et donc l'entraide.

C'est la conviction que wattwiller a une identité bien à elle. Que les wattwillerois ont un tempérament, et que les évolutions de notre commune doit s'ancrer dans ce tempérament.

Cette identité, ce tempérament, ce sont ceux de nos associations qui structurent la vie sociale de notre commune. Globalement, la cohérence à Wattwiller, c'est la recherche du beau, de l'excellence, que ce soit dans la musique, la danse, la gymnastique... Voilà des associations qui poussent à l'excellence individuelle et à son partage collectif.

C'est pour moi une part déterminante de qui est Wattwiller aujourd'hui. Cette identité n'est pas définitive ou éternelle, elle est celle de notre village à un instant donné. Une identité qui découle de son histoire et de ses infrastructures. Ma conviction c'est que notre action collective peut tout changer, mais je ne crois pas que nous devons faire la révolution ou organiser une rupture, car cette identité est la nôtre, et personnellement je m'y retrouve.

Etre exigeant avec nous-même et faire de nos succès personnels des bonheurs collectifs. Ne vous y trompez pas, Wattwiller fonctionne dans ce sens. D'autres villages peuvent fonctionner dans un sens différent. Nous avons hérité celui-là de notre histoire, à nous de lui donner du sens, de transmettre cette histoire et d'inscrire les caractères de notre identité comme des avantages pour notre avenir.

En ce sens, le projet que nous portons en filigrane depuis le début du mandat, la reconstitution d'un vrai centre-village, d'un cœur de village, est symbolique. Il vise à renforcer la place du collectif sur l'individuel tout en continuant à respecter ce que nous avons hérité de l'histoire si particulière de notre commune.

Voilà les convictions sincères qui ont animé mon engagement. Des convictions sincères qui sont au cœur de mon engagement public.

Mais mon mandat de maire a aussi été animé quotidiennement par le doute. Ce doute qui parfois a régulièrement troublé des nuits ou des semaines entières. Ce doute qui fait que l'ont réfléchi à deux fois avant de prendre une décision. Ce doute qui rappelle que l'on prend une décision au nom d'une collectivité et pas en un nom personnel.

Ce doute c'est aussi celui qui hypothèque la vie personnelle et je tiens ce soir à remercier très sincèrement Cécile, ma compagne, qui m'a souvent accompagné dans ce doute. Sans sa présence et son soutien, beaucoup de moments auraient été bien plus difficiles encore.

Ce doute, Maurice, il ne te quittera jamais, en tous cas je te le souhaite, car c'est celui qui nous fait sortir de nos certitudes, anime le travail et questionne les choix.

Ce doute il nuance, il tempère, il dépassionne.

Pendant l'exercice de ce mandat de Maire, j'ai beaucoup changé. Sur la fougue, sur l'envie de tout chambouler, sur une forme d'impertinence de ma jeunesse, s'est installé ce doute qui m'a poussé à prendre du recul, à ralentir, à observer, à écouter. La fonction de maire c'est une fonction qui vous change nécessairement, en cela qu'elle vous conduit dans le plus intime du quotidien de nos administrés et de nos concitoyens, mais aussi en cela qu'il s'agit d'une responsabilité directe et identifiée dont il faut toujours précisément rendre compte, et tant mieux !

Mais jamais mon ambition pour notre commune et notre territoire ne m'ont quitté. Jamais je n'ai eu envie de baisser les bras face à une difficulté car j'ai toujours su qu'après l'épreuve se profilait une bonne nouvelle pour ma commune qui est celle qui m'a vue grandir et qui est celle qui, depuis mon enfance en passant par mon engagement associatif puis électif a fait de moi celui que je suis.

Etre Maire c'est le plus beau Mandat. Alors aujourd'hui en quelques sortes je regrette de d'avoir dû quitter mes fonctions car les circonstances m'ont conduites à assumer d'autres responsabilités. Mon sentiment est celui de pouvoir être utile à tout notre territoire en tant que Député pour défendre des valeurs, des traditions, des convictions profondément ancrées en moi et au service d'un territoire qui rencontre de nombreuses difficultés. Mais c'est aussi la tristesse d'avoir dû quitter mes fonctions de Maire, si dures mais aussi si généreuses.

Mais ce sentiment est largement compensé par la confiance que j'ai en vous, qui composez le conseil municipal de Wattwiller.

Au cours des 3 ans et 8 mois que nous venons de passer ensemble nous avons partagé de nombreux désaccords et de nombreux points communs. Ceux-ci m'ont donné la conviction que l'équipe est particulièrement équilibrée, juste et engagée.

J'ai confiance en notre capacité collective à améliorer et moderniser le quotidien des wattwillerois.

Enfin j'ai confiance en notre nouveau Maire, Maurice. Pendant ce mandat, en tant que conseiller municipal délégué tu as démontré ton engagement sans faille, ta disponibilité totale, et surtout ton sérieux. Tu es à l'écoute et attentif, mais aussi discret et engagé.

Tes convictions sont justes et au service des autres. Et je retiens en particulier 2 échanges que nous avons pu avoir ces dernières semaines.

Le premier concernait la notion d'engagement municipal, lors d'un échange que nous avons eu à quelques-uns sur les fonctions électives locales : oui tu es arrivé ici un peu par hasard et par curiosité et tu t'y es pleinement engagé soulignant que chacun devrait consacrer dans sa vie un peu de son temps, de ses compétences et de son engagement au service de la collectivité.

Enfin le deuxième échange que je conserverai toujours à l'esprit c'est celui de ce matin. Le récit de ta nuit tourmentée car tu étais amené à être élu maire ce soir. Maintenant c'est fait. Sois rassuré, des nuits tourmentées tu vas encore en connaître de nombreuses. Mon avis c'est que c'est bon signe, c'est que tu es habité par cette fonction tellement prenante et engageante, c'est que le doute qui m'a animé durant ce mandat t'a aussi gagné... Tant mieux ! car c'est ce doute qui fera ta disponibilité, ton écoute, ta réflexion, ta sagesse.

Tu pourras compter sur tout mon soutien, d'abord en tant que conseiller municipal engagé pour définir autour de toi les politiques publiques locales que tu comptes mener, et pour participer

pleinement à nos travaux. Tu pourras aussi compter sur moi en tant que député pour relayer les problématiques rencontrées par des collectivités comme la nôtre, mais aussi pour faire avancer les projets de Wattwiller.

Maurice, je te souhaite d'avoir autant de bonheur que j'en ai eu à rendre service aux Wattwillerois.

Enfin, je voudrai clore ce propos en offrant à la commune de Wattwiller et à notre Conseil Municipal une toile de Guy Keller spécialement peint pour notre salle de conseil municipal.

Après avoir repeint cette salle avec nos ouvriers municipaux, il a fallu questionner la déco. Mesdames vous vous en êtes brillamment chargé, mais il restait un mur vide.

Je suis heureux aujourd'hui, de faire ce cadeau personnellement à la commune de cette toile spécialement confectionnée par notre peintre local.

Tout en reprenant quelques éléments clefs qui font l'identité de notre village, l'Eglise, la mairie, l'usine d'embouteillage, elle rappelle le rôle des institutions et l'ancrage alsacien, français et européen de notre commune en emmenant ceux qui la regarderont vers un questionnement. Ce questionnement, cette spirale du débat, du doute, de la concertation est menée par le fil de l'eau, le fil de l'histoire de notre commune.

Puisse cette toile éclairer nos débats futurs pour que Wattwiller, telle qu'elle est puisse devenir celle que nous voulons qu'elle soit, celle où chacun saura trouver sa place et son rôle au sein de notre communauté villageoise.

Vive Wattwiller, Vive l'Alsace, et vive la France »

Discours du nouveau Maire élu, M. Maurice BUSCHE

« Mesdames et Messieurs les Elus, chers Collègues, Chers Wattwilleroises, Wattwillerois, J'aimerais tout d'abord vous dire merci, **oui merci**, pour la confiance que vous venez de m'accorder, qui me touche et m'émeut très profondément.

Je veux également remercier tout particulièrement celui qui m'a accueilli, il y a presque 4 ans, au sein de son équipe municipale, notre nouveau Député, Raphael SCHELLENBERGER.

Je ne sais pas si je peux avoir l'ambition de le remplacer, mais devant vous aujourd'hui je souhaite vous dire tout l'honneur qui est le mien de lui succéder.

La force de tes convictions et ton sens de l'intérêt général sont pour moi, cher Raphael, de solides références au service de nos concitoyens et je mesure la somme des sacrifices personnels que cela signifie.

Je tiens à vous dire que ma priorité, qui est bien entendu **notre** priorité, est la poursuite du programme pour lequel les Wattwilleroises et les Wattwillerois nous ont élus.

N'oublions pas tout le travail accomplis depuis 2014 ainsi que les différents sujets qui animent notre commune actuellement.

Bien d'autres projets sont engagés et devront se concrétiser avant la fin du mandat.

Pour ce faire, j'ai souhaité m'entourer d'une équipe exécutive disponible, extrêmement compétente et dévouée.

Je suis convaincu que cette équipe pourra compter sur l'ensemble des conseillers municipaux où vous avez **toutes et tous** votre place, et je vous remercie vivement pour votre participation.

Je veillerai à préserver l'échange dans le respect de chacun d'entre vous. Il me paraît évident que les divergences d'avis, d'idées et les convictions distinctes animeront nos débats, Et c'est tant mieux ! Pourvu que ces débats soient dignes, respectueux et utiles à notre action.

Je crois fermement que cela se fera toujours dans l'idée d'atteindre notre objectif commun, la satisfaction des Wattwilleroises et Wattwillerois ainsi que le développement de notre village.

La mission d'un maire et de tout élu local est avant tout, une mission de proximité. J'ai désormais la responsabilité d'anticiper et de préparer l'avenir de Wattwiller, ce qui est et sera je vous le redis une fois encore ma priorité avec l'ensemble du conseil municipal.

*Nous aurons aussi le devoir de gérer les dossiers en cours, qui, pour certains d'entre eux sont sujets à de nombreuses attaques politiciennes, **mais au jour d'aujourd'hui**, toujours sans répondre. Nous ne dépenserons pas notre énergie dans des actes contre-productifs.*

Je souhaite remercier chaleureusement Sandrine RISACHER qui a accepté d'intégrer notre équipe municipale pour cette élection.

Permettez-moi de conclure en vous rappelant mon engagement, notre engagement, envers la population de Wattwiller, qui se fera dans le respect de l'être humain, sans considération partisane, en apportant des réponses pragmatiques pour servir au quotidien les intérêts de notre commune et de ses habitants.

Encore une fois je vous remercie »

Point 4 : Détermination du nombre des adjoints

En application de l'article L.2122.2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre des postes d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à 5 (cinq) le nombre de postes d'adjoints en fonction des différentes missions que l'assemblée s'est fixées.

Point 5 : Election des adjoints

Il a été procédé sous la présidence de M. BUSCHE, élu Maire, à l'élection des adjoints.

M. Jean-Pierre TALAMONA propose une liste composée de :

- Jean-Pierre TALAMONA
- Stéphanie BLASER
- Christine MACCORIN
- Christian SARLIN
- Corine SOEHNLEN

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	19
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	1
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés	18
Majorité absolue	10
A obtenu :.....Liste Jean-Pierre TALAMONA	14

La liste de M. Jean-Pierre TALAMONA ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, ses membres ont été proclamés adjoints et immédiatement installés :

- M. Jean-Pierre TALAMONA en tant que 1^{er} adjoint, Mme Stéphanie BLASER 2^{ème} adjointe, Mme Christine MACCORIN, 3^{ème} adjointe, M. Christian SARLIN, 4^{ème} adjoint. Mme Corine SOEHNLEN 5^{ème} adjointe.

Discours de Mme Bernadette BRENDER-HERT, Conseillère municipale

« Félicitations M. Le Maire, Nous avons voté ce soir pour attribuer le siège laissé vacant par Raphaël Schellenberger qui a fait le choix de s'investir au niveau national. Prendre cette place est un engagement lourd et un acte courageux, car le poste est exposé. Le nouveau maire aura bien du travail et devra traiter différents dossiers épineux dans les prochains mois.

Nous nous sommes interrogés sur la façon dont a été menée la passation qui a amené la démission d'un adjoint. Nul doute qu'avec plus de pédagogie, de transparence et une participation de l'ensemble du conseil municipal, cela aurait pu être évité...et le conseil municipal n'aurait pas perdu un élément de valeur!

Mais maintenant qu'un nouveau maire est élu nous espérons que la fin du mandat se fera dans les meilleures conditions pour le bien du village.

Alors nous interpellons le prochain maire et son équipe sur trois points :

- *Il serait bon et utile pour la collectivité de sortir du clivage qui veut que deux logiques politiciennes s'affrontent. Faisons fi des pros verts, pros bleus. Nous pensons qu'il vaut mieux s'unir et œuvrer pour le bien commun du village. Il y a au sein de la municipalité des compétences qu'on ne sollicite pas car non inscrites dans ce schéma et c'est dommage pour la commune.*
- *Nous pensons aussi qu'il est nécessaire d'être à l'écoute de la population et ne pas réduire les expressions citoyennes à une contestation partisane et politicienne. Les différentes mobilisations montrent que les Wattwilleroises et les Wattwillerois s'interrogent sur le bien-fondé voire l'éthique de certains projets. Et c'est légitime.*
- *Nous espérons que le futur maire remplira sa fonction pleinement sans être un simple exécutant, et qu'il marquera de son empreinte le reste du mandat. C'est certes une chance de profiter des compétences, des connaissances et des réseaux du Député, pour autant nous espérons avoir un maire autonome et libre qui s'appuiera davantage sur son conseil municipal et ses commissions.*

Monsieur le Maire, Mmes et Ms les futurs membres de l'exécutif, nous reconnaissons votre engagement. Ce soir, notre vote n'a pas été un vote d'adhésion, mais n'a pas été ce ne sera pas non plus un vote contre. Nous vous souhaitons tout le courage nécessaire pour faire face à la mission qui vous est confiée.

*Bernadette BRENDER-HERT conseillère municipale,
Olivier ROGEON conseiller municipal.*

Point 6 : Désignation des conseillers municipaux délégués

En application des articles L.2122-18, L.2122-20 et L.2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a la faculté de désigner des conseillers municipaux délégués auxquels peuvent être conférées des compétences et missions spécifiques.

Sont proposés comme conseillers municipaux délégués :

Raphaël SCHELLENBERGER (sans indemnités)
Noëlle TITTEL
Pierre BARMES

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne:

**Raphaël SCHELLENBERGER (sans indemnités)
Noëlle TITTEL
Pierre BARMES**

Point 7 : Fixation des indemnités de fonction

En vertu des articles L.2123-20 à L.2123-24 du code général des collectivités territoriales, le maire et les adjoints ainsi que les conseillers municipaux délégués peuvent prétendre à une indemnité pour l'exercice effectif de leur fonction.

Il est proposé d'allouer une indemnité aux élus précités sachant que le montant global des indemnités versées ne doit pas dépasser le montant total des indemnités maximales susceptibles d'être allouées au maire et aux adjoints réglementairement autorisés.

Pour les communes dont la population est comprise entre 1000 et 3499 habitants, l'indemnité de fonction du maire s'élève à 43 % de l'indice brut terminal (IBT) de la fonction publique ; pour les adjoints, l'indemnité de fonction est calculée sur le taux de 16,5 % de l'indice brut terminal.

	Nom de l' élu	Taux de l' indemnité par rapport à l' IBT	Montant de l' indemnité (bruts mensuels)
Maire	Maurice BUSCHE	37.490%	1451.11€
1er adjoint	Jean-Pierre TALAMONA	13.296%	514.66€
2^e adjoint	Stéphanie BLASER	13.296%	514.66€
3^e adjoint	Christine MACCORIN	13.296%	514.66€
4^e adjoint	Christian SARLIN	13.296%	514.66€
5^e adjoint	Corinne SOEHNLEN	13.296%	514.66€
CMD	Pierre BARMES	10.762%	416.54€
CMD	Noëlle TITTEL	10.762%	416.54€

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le tableau récapitulatif des indemnités allouées à chacun des bénéficiaires.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est close à 21h10.

Le Secrétaire de Séance
Raphaël SCHELLENBERGER

Le Maire
Maurice BUSCHE